66e Année. — N° 14

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3m. 6mois 1an
Nord & limit. 12.00 23.00 45.00
France.Belg. 15.00 24.00 48.00
Union post. 16.60 31.20 62.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR

Journal de Roubaix

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter. 34.

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURCOING : Téléph. 37

66e Année. — N° 14

VENDREDI
14
JANVIER 1921

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

Aurons-nous un grand Ministère ?

Les principaux noms mis en avant :
MM. POINCARÉ, RAOUL PÉRET, LOUCHEUR

Les Pays libérés et toute la France attendent le choix d'hommes énergiques

Autour des démarches de M. Millerand

Le désir de l'opinion publique : un Ministère d'élites. — Le vœu des pays dévastés: des Ministres de chez eux. — Le nom de M. Loucheur cité pour d'importants portefeuilles: Finances ou Régions libérées.

Le Président de la République a com-

M. RAYMOND POINCARÉ,
ancien Président de la République

mencé, dès jeudi matin, ses démarches pour dénouer la crise ministérielle, ouverte, la veille au soir, par la démission collective du Cabinet Leygues.

Il importe toujours que le pays ne soit pas trop longtemps sans cet élément important du pouvoir exécutif, un ministère. Mais, cette fois, il urge que le nouveau ministère soit rapidement constitué.

C'est que le 19 janvier s'ouvre à Paris l'importante Conférence interalliée où seront traitées deux questions du plus haut intérêt, qui se réfèrent au Traité de Versailles, le désarmement de l'Allemagne et les réparations qu'elle doit effectuer. Il faut qu'à cette Conférence des sanctions soient prises contre la temporisation et le mauvais vouloir de l'ex-ennemie.

UN MINISTÈRE D'ÉLITES

A ce point de vue, et bien qu'on ait abusé du mot jusqu'ici, le prochain ministère doit être un grand ministère. La France a besoin de faire figure devant les hommes d'Etat alliés qui se présenteront à la Conférence de Paris.

Les milieux parlementaires, reflétant l'opinion publique, l'ont parfaitement compris quand, aussitôt la chute du Cabinet Leygues, ils ont avancé les noms de MM. Poincaré et Raoul Péret pour la présidence du Conseil.

A l'un ou l'autre, en admettant qu'on les place sur le même plan, il faut des co-équipiers de taille.

C'est justement pour cette répartition des portefeuilles que M. Millerand doit tenir compte moins du dosage des nuances politiques que de la valeur de ceux qui seront appelés à les tenir. L'heure n'est pas aux combinaisons qui donneront satisfaction à tel groupe, plutôt qu'à tel autre.

Trois ministères demandent des titulaires de valeur, ceux des Affaires étrangères, des Finances, des Régions libérées.

LE VŒU DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Et les Régions libérées demandent non seulement un ministre de chez elles, mais des ministres au sein du nouveau Cabinet.

Le Nord, notamment, renferme au Parlement suffisamment de représentants qui ont fait leur preuve comme hommes de haute intelligence, de caractère, d'action et de dévouement à la chose publique, pour qu'il ne soit pas oublié dans la prochaine répartition.

M. LOUCHEUR DÉSIGNÉ PAR SES COMPATRIOTES

Le précédent ministère a été privé de M. Loucheur. Dieu sait, cependant, si, alors qu'il détenait le portefeuilles des Régions libérées, il s'était montré homme d'action et de réalisation.

Son nom est à nouveau cité dans les combinaisons qui circulent. Puisse le chef de l'Etat donner satisfaction au désir, non seulement des pays dévastés, mais du pays tout court, en faisant appel au concours de M. Loucheur. La facilité d'assimilation du député du Nord, son tempérament besogneux, sa volonté ferme, feront, qu'avec ce portefeuille, ou cet autre, il rendra de très appréciables services à l'Etat.

UNE COMBINAISON ENTRE D'AUTRES

Ainsi donc les combinaisons vont leur train. Citons celle-ci qui était lancée au début de l'après-midi de jeudi dans les couloirs du Parlement :

A la présidence du Conseil et Justice : M. Raoul Péret; à l'Intérieur, M. Reibel; aux Affaires étrangères, M. Briand; au Sous-Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères, M. Noblemaire; Finances, M. Loucheur ou M. Charles Dumont; Guerre, M. Raiberti ou M. Barthou; Instruction publique, M. Léon Bérard; Régions libérées, M. Loucheur ou M. Doumer; Commerce, M. Ch. Dumont; Travail et Assistance, M. Bonnevay; Agriculture, M. Arago; Pensions, M. Maginot.

Pendant que s'élabore le petit jeu des combinaisons, M. Millerand reçoit à l'Elysée, outre le Président de la Chambre, les notabilités politiques.

Les Consultations du Président de la République

M. Millerand veut constituer un Cabinet qui ait au Parlement une forte et durable majorité.

Paris, 13 janvier. — On communique officiellement :

Le Président de la République a commencé dès ce matin à s'entretenir de la situation créée par la crise ministérielle, avec différentes personnalités politiques.

Ces entretiens n'ont eu et ne pouvaient avoir qu'un caractère consultatif.

Il appartait au chef de l'Etat que le vote émis hier par la Chambre vise les personnes et non le programme sur lequel s'était formé le ministère démissionnaire.

D'autre part, fidèle à la pensée qui l'a toujours animé, que la stabilité ministérielle était l'une des conditions indispensables au bon fonctionnement des institutions, il a le grand souci de constituer un Cabinet assuré de répondre aux vœux des représentants du pays, et certain de trouver au Parlement une forte et durable majorité.

C'est dans ce but qu'il a résolu de procéder à une très large consultation politique, à laquelle sont appelés à prendre part non seulement les chefs de groupe, mais aussi les représentants les plus autorisés des diverses fractions de la majorité.

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE A L'ÉLYSÉE

Paris, 13 janvier. — M. Raoul Péret qui, en sa qualité de Président de la Chambre, a été mandé le premier, est arrivé à 9 h. 55, à l'Elysée.

En quittant le Palais présidentiel à dix

M. RAOUL PÉRET,
président de la Chambre

heures trente, M. Raoul Péret, répondant aux interrogations des membres de la Presse, s'est borné à dire : « Nous n'avons fait qu'échanger quelques vues. »

Cette simple réponse ne veut pas dire que M. Raoul Péret n'ait été pressenti, ou ne soit pressenti par M. Millerand pour assumer la charge de Président du Conseil. Les manifestations qui se sont produites, mardi et mercredi, à la Chambre, sur le nom de M. Péret, ont laissé entendre au chef de l'Etat quel était le désir de la grande majorité au Palais-Bourbon.

DES PERSONNALITÉS POLITIQUES SUCCÈDENT AU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE.

Paris, 13 janvier. — M. Gaston Doumergue a succédé à M. Raoul Péret.

Le sénateur du Gard n'a pas dissimulé qu'il avait très nettement indiqué au chef de l'Etat que M. Raoul Péret lui paraissait, dans les circonstances présentes, l'homme le plus qualifié pour réunir sur son nom une forte majorité dans les deux Assemblées.

Après M. Doumergue, le Président de la République a reçu successivement M. Méline et M. de Selves.

M. Méline, devançant les questions qu'on se proposait de lui poser au moment où il quittait l'Elysée, a dit en souriant : « Je suis muet comme une carpe. Cependant vous pouvez affirmer que j'ai pleine confiance dans les décisions qui seront prises. »

M. de Selves n'a pas été moins circonspect vis-à-vis des journalistes.

On affirme néanmoins que ses préférences, — et il en aurait fait part au chef de l'Etat — vont à M. Poincaré, et, en second lieu, à M. Raoul Péret.

M. Millerand a reçu ensuite M. Duclaux-Monteil, puis le nouveau bureau de la Chambre.

Dans l'après-midi, à 15 h., M. Viviani s'est rendu à l'Elysée. Il eut avec le Président de la République un entretien de vingt-cinq minutes.

Puis, ont suivi MM. Arago, Herriot et Poincaré.

Jusqu'à 19 h. 30, le Président a encore conversé avec MM. Touron, Léon Bourgeois, de colonel Fabry, Ch. Dumont, Briand et Sarraut.

VENDREDI MATIN, LA PERSONNALITÉ CHOISIE PAR M. MILLERAND SERA APPELÉE A L'ELYSÉE

Paris, 13 janvier. — Le Chef de l'Etat recevra, demain matin, d'autres personnalités politiques. C'est très probablement à la fin de la matinée qu'il fera appeler à l'Elysée le

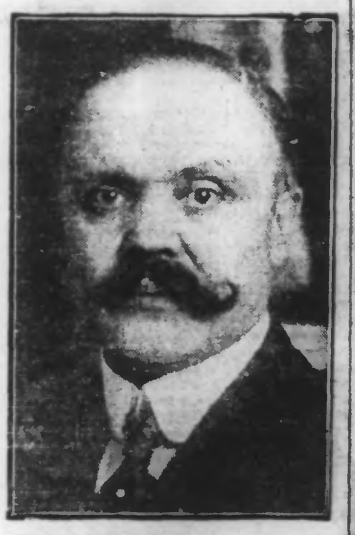

M. LOUCHEUR, député du Nord,
ancien ministre des Régions Libérées

personnage auquel il compte offrir la mission de constituer le nouveau Cabinet.

Les personnalités envisagées pour la Présidence du Conseil

Paris, 13 janvier. — L'animation la plus vive règne dans les couloirs de la Chambre, où le dénouement de la crise est attendu avec une vive impatience.

Et, cependant, il convient d'être patient, car il faut donner le temps au Président de la République d'en finir avec les consultations.

Ce n'est guère avant demain que M. Millerand pourra faire appel à la personnalité à qui il confiera la mission de former le Cabinet.

On a mis en avant pour la présidence du Conseil, les noms de MM. Raoul Péret, Poincaré, Briand, Viviani et Jonnart.

Il y a tout lieu de croire que MM. Viviani et Briand n'accepteront pas la présidence du Conseil, si elle leur est offerte.

M. POINCARÉ, IMPOSSIBLE, DIT-ON M. JONNART SE RÉCUSE

On dit que M. Poincaré est impossible et que M. Jonnart est parti pour l'Egypte; reste donc M. Raoul Péret.

RESTE M. RAOUL PÉRET

Que fera le Président de la Chambre. Il faut dire qu'on ne lui a encore rien offert; il n'a donc eu ni à refuser ni à accepter.

Ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que M. Raoul Péret, pressé par plusieurs de ses amis d'accepter, si M. Millerand lui confiait la mission de former le Cabinet, s'est montré très peu désireux d'assumer la responsabilité du pouvoir. Il invoque, pour motiver son attitude, son état de santé et la proximité de la réunion de la conférence interalliée, à laquelle il n'est pas préparé. Ce dernier argument n'en paraît pas un à M. Briand qui, futur ministre des affaires étrangères, dit-on, conduirait les négociations que M. Raoul Péret aurait le temps d'examiner.

LE NOM DE M. PÉRET RALLIE TOUS LES SUFFRAGES

La candidature de M. Raoul Péret est favorablement accueillie à la Chambre avec un ministère de têtes.

Pour vaincre sa résistance, une démarche va être faite auprès de lui par une délégation des groupes de la majorité. Même si le résultat de cette démarche devait être négatif, il conviendrait d'attendre que M. Millerand ait dit le dernier mot.

Nous savons que M. Raoul Péret est la personnalité désignée au Président de la République par les chefs de groupe de la Chambre et du Sénat.

LES PRÉFÉRENCES DE L'ENTENTE RÉPUBLICAINE ET DÉMOCRATIQUE

Le Comité-directeur de l'Entente républicaine et démocratique, réuni ce matin à la Chambre, a chargé son président M. Arago de désigner dans l'ordre suivant les personnalités qui pourraient former le Cabinet : 1er M. Raoul Péret, 2e M. Poincaré. Ils ne prononcent pas l'exclusive contre les autres.

Le groupe de l'Entente ne veut sous aucun prétexte de la présidence du Conseil, ni du ministère de l'Intérieur.

DANS UNE COMBINAISON RAOUL PÉRET
M. Loucheur aux Finances

Dans l'hypothèse où la combinaison Raoul Péret serait mise sur pied, on considère que M. Briand prendrait les affaires étrangères, MM. Poincaré ou Loucheur les Finances, M. Bonnevay, la Justice. M. Raiberti resterait à la Guerre. M. Le Trocquer aux Travaux publics, et M. Maginot aux Pensions. Ce n'est là, nous le répétons, qu'une hypothèse. On a la plus grande confiance dans les décisions que prendra M. Millerand.

Les commentaires de la presse

EN FRANCE

Le pays attend un Ministère de grande envergure. — L'homme qualifié pour être à sa tête : M. Poincaré.

Paris, 13 janvier. — Avec ensemble, les principaux journaux de Paris et de la province disent que le pays attend un ministère composé de personnalités de grande envergure et qu'à la tête de celui-ci, l'homme le plus qualifié serait M. Poincaré.

La plupart insistent sur la nécessité, pour le futur Président du Conseil, d'éviter de savants dosages politiques, avec des hommes de second plan. Ils estiment que le ministère devra grouper des hommes de premier plan, dont l'autorité et la valeur, ainsi que la compétence devront être indiscutables.

Beaucoup souhaitent que M. Millerand arrête son choix sur M. Poincaré.

S'il y a pu avoir divergence, ces temps derniers, entre MM. Millerand et Poincaré, sur d'importantes questions, le Président de la République n'hésitera pas, si l'intérêt national le réclame, et il le réclame, à faire un geste analogue à celui de M. Poincaré, chef de l'Etat, appelant à un moment poignant de la guerre, M. Clémenceau à la tête du Gouvernement.

Parmi les collaborateurs éventuels du futur Président du Conseil, les journaux citent à la Guerre, M. Raiberti; M. Loucheur, aux Finances ou aux Régions libérées; M. Barrère, aux Affaires étrangères. Les citations ne s'arrêtent pas là, mais les noms ci-dessus reviennent le plus souvent.

EN ALLEMAGNE

On craint un Gouvernement français plus ferme

Berlin, 13 janvier. — La démission du Cabinet Leygues suscite les plus vifs commentaires de la presse allemande.

M. Leygues a été renversé parce qu'il ne se montrait pas assez ferme à l'égard de l'Allemagne et sa chute est plus significative à la veille de la Conférence interalliée.

EN ANGLETERRE

Le changement de Cabinet ne modifiera pas les bons rapports entre les deux nations

Londres, 13 janvier. — Pour la plupart des journaux britanniques, le changement de Cabinet ne peut avoir aucune répercussion sur les rapports franco-anglais.

Quel que soit le Président du Conseil de demain, le Gouvernement de la Grande-Bretagne collaborera avec lui avec cette chaude sympathie qui a été témoignée successivement à MM. Clémenceau et Millerand.

On craint, par ailleurs, que la démission du ministère n'entraîne l'ajournement de la Conférence interalliée du 19 janvier.

LE MALENTENDU FRANCO-BELGE

La Chambre de Commerce de Bruxelles proteste contre l'interprétation donnée aux paroles de M. de Margerie

Bruxelles, 13 janvier. — Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce, M. Lafond, président, a déclaré, qu'étant donné l'indépendance de la Chambre de Commerce et l'amitié l'unissant à la Belgique, depuis sa fondation, il estimait, d'accord avec tous les membres présents à la réception du 1er janvier, à l'ambassade, devoir protester contre l'interprétation et les exagérations publiées au sujet de l'allocution de M. de Margerie.

« Rien, a-t-il dit, ne justifie les critiques formulées. »

L'assemblée a ensuite renouvelé les mandats de MM. Denis, Boden, Bramé, Dieudonné, Couprée et Lecherf, comme membres du Comité.

LES QUOTIDIENNES

LE MINISTERE DE DEMAIN

Si le pays était chargé de désigner l'homme qui, demain, devrait prendre la lourde responsabilité du pouvoir, un nom sortirait de toutes les urnes parce qu'il est sur toutes les lèvres, celui de M. Raymond Poincaré.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il faut à la tête du Gouvernement quelqu'un qui soit une autorité indiscutable, une véritable compétence et un caractère solide.

L'ancien président de la République a fait preuve, aussi bien au Quai d'Orsay qu'à l'Elysée, des qualités les plus brillantes. Il a la confiance du pays dont il a incarné, pendant les quatre ans et demi de guerre, la fierté et le calme courage, et dont il représente, actuellement, l'opinion, dans sa grande majorité.

Les articles de l'écrivain de la « Revue des Deux Mondes » et du « Matin » seraient commentés avec infiniment de profit pour la France par le ministre des Affaires Etrangères. Pour parler à nos ennemis d'hier et à nos alliés, aucun langage n'aurait plus de force. C'est celui de la raison, de la justice et de l'expérience.

L'autorité morale dont jouit M. Poincaré, dans le pays, lui permettrait, en outre, de rallier à la grande cause du relèvement national les bonnes volontés si nombreuses qui cherchent leur voie et ont besoin de directives sures.

Mais malgré sa haute valeur personnelle, M. Poincaré ne serait vraiment, dans les circonstances présentes, le « right man » que s'il s'entourait de collaborateurs capables de réaliser un programme de défense du traité de paix et de restauration des régions dévastées; un programme de réformes financières et économiques; un programme d'union sacrée entre tous les citoyens, d'ordre dans la rue, d'autorité et de fermeté.

Le ministère de l'Intérieur doit être confié à un homme qui ne donne prise à aucune des critiques qui ont accueilli M. Steeg à son arrivée Place Beauveau. Logiquement, il faut choisir le chef de l'administration financière, dans un groupe qui représente l'opinion du pays telle qu'elle s'est manifestée aux dernières élections générales.

Plusieurs de nos confrères parisiens et régionaux ont mis en avant déjà le nom de M. Loucheur, pour le ministère des Régions Libérées. Souhaitons que leur désir, qui est le nôtre, devienne une réalité.

A l'heure où plus que jamais des compétences sont nécessaires pour résoudre les problèmes si complexes de la renaissance nationale, la puissante personalité de notre éminent concitoyen s'impose au choix d'un chef de gouvernement. Pour relever nos ruines et redonner la vie aux provinces qui ont subi les dévastations de la guerre, il est indispensable de faire appel à un réalisateur, à un professeur d'initiatives et d'énergie.

M. Loucheur est une force dont le pays ne peut se passer, pas plus maintenant que pendant la guerre.

Maurice Auber.

PAR JUGEMENT LA C. G. T. EST DISSOUTE

Poursuivis en correctionnelle, les dirigeants de l'organisation sont condamnés à une amende

Paris, 13 janvier. — La 11e Chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine, présidée par M. Le Mercier, a rendu, ce matin, son jugement dans la poursuite intentée à la Confédération Générale du Travail, pour infraction à la loi sur les Syndicats.

CONDAMNATION DES DIRIGEANTS A UNE AMENDE. — LA DISSOLUTION DE LA C. G. T. EST PRONONCÉE.

MM. Jouhaux, Lapierre, Dumoulin, Calveyrac et Laurent, sont condamnés solidairement à 100 francs d'amende et aux dépens.

Le jugement prononce, en outre, la dissolution de la C. G. T.

M. Doyen, expert, est chargé de la liquidation des biens de cette organisation.

UN INCIDENT

Il n'y avait que très peu de monde dans la salle d'audience et dans les couloirs. MM. Dumoulin et Laurent étaient seuls présents au banc des prévenus libres.

MM. Paul-Boncour et Pierre Laval étaient au banc de la défense.

Lorsque M. Le Mercier a eu terminé la lecture du jugement (lecture qui n'a pas demandé moins d'une demi-heure), M. Dumoulin a voulu prendre la parole. Le court dialogue suivant s'est alors engagé entre M. le président Le Mercier et M. Dumoulin.

M. le Président. — Non ! Non ! Le jugement contrairement à l'usage...

M. Dumoulin. — Voulez-vous le permettre, est prononcé, l'audience est suspendue !

M. Dumoulin. — Nous protestons contre votre jugement !

Les prévenus ont alors quitté la salle d'audience sans autre incident.

LES ATTENDUS DU JUGEMENT

Ceux-ci sont très nombreux et font ressortir que la C. G. T. a manifestement enfreint la loi de 1884 sur l'organisation syndicale.

L'un des attendus dit que l'intention, hautement et de longue date proclamée par la C. G. T., a été de faire de la liberté syndicale, non l'instrument d'éducation et d'union que prévoyait la loi de 1884, mais un instrument de guerre sociale, que la guerre a été déclarée par la C. G. T. à l'Etat, sans agression de sa part, et en se servant d'une diplomatie et des armes dont l'emploi ne saurait être admis : l'ultimatum sans discussion, la contrainte, l'arrêt de la vie nationale.

AU SÉNAT

**VALIDATION DES NOUVEAUX ELUS
NOMINATION DU BUREAU
DISCOURS DE M. LEON BOURGEOIS
RÉÉLU PRESIDENT**

Séance du jeudi 13 janvier 1921

La séance s'ouvre à 14 heures 10, sous la présidence de M. Gustave Denis, doyen d'âge.

On procède aux divers scrutins pour l'élection du bureau définitif en commençant naturellement par le Président.

M. BOURGEOIS EST RÉÉLU PRESIDENT

A 16 heures, M. Denis proclame les résultats de l'élection du Président :

Votants, 246. — Suffrages exprimés, 231
Majorité absolue : 116.

M. Bourgeois, qui a obtenu 224 voix, **est élu.**

LES VICE-PRESIDENTS

Sont élus vice-présidents : MM. Boudenoot, 228 voix; A. Bérard, 221; Bienvenu-Martin, 207; Jenouvrier, 184.

Sont élus secrétaires (227 votants) : MM. Loubet, par 218 voix; Ordinaire, 215; Fenoux, 215; Reynald, 213; François Saint-Maur, 210; Lemaire, 209; Delisse, 207; Milan, 201.

Sont élus questeurs : MM. Poirson, par 204 voix; Ranson, par 194; Vieu, par 193, sur 214 votants.

LE DISCOURS DE M. LEON BOURGEOIS

Un sombre tableau de nos finances publiques

Invité à prendre place au fauteuil présidentiel, le Président réélu commence à remercier ses collègues de la nouvelle marque de sympathie qu'ils viennent de lui témoigner.

Il félicite ensuite les élus du 9 janvier, à qui il souhaite une cordiale bienvenue.

Puis M. Bourgeois déclare qu'il se gardera bien d'aborder les sujets de politique intérieure dont le Sénat aura prochainement à délibérer.

« Mais, continue le Président, il est une question de politique intérieure qui doit dominer toutes les autres, c'est celle de l'équilibre de nos finances.

» A l'heure présente, la discussion du budget de 1921 n'est même pas commencée.

» Dans un débat récent, notre Commission des finances a affirmé, aux applaudissements du Sénat tout entier, la nécessité d'apporter un remède immédiat à un état de choses qui ne peut se prolonger, sans mettre en péril l'avenir de la nation.

» Sur un budget total de plus de 44 milliards de dépenses, une vingtaine de milliards seulement sont gagés sur des ressources normales; 16 milliards ½ sont considérés comme recouvrables de l'Allemagne, aux termes du traité, mais des sommes insignifiantes ont été jusqu'ici réalisées de ce chef et nous ne sommes pas encore à l'heure où le chiffre même de réparations étant reconnu par l'Allemagne, il sera possible de calculer et d'échelonner les versements successifs par lesquels il faudra qu'elle se libère.

» Comment sera comblée la différence? Le Gouvernement, examinant notre situation, reconnaissait il y a quelques jours qu'en dehors d'une consolidation d'une petite partie de notre Dette flottante, la presque totalité des ressources disponibles que nous a donné l'emprunt 6 0/0 était pour ainsi dire déjà absorbée et qu'il fallait recourir à ce que le ministre appelait lui-même l'emprunt quotidien pour assurer au jour le jour les échéances auxquelles la France doit faire face. Un gouffre se creuse chaque jour et rien n'est prévu pour le combler.

» Je crois être l'interprète de l'assemblée toute entière en déclarant qu'une telle situation ne peut plus durer. (Applaudissements prolongés.) Je ne songe pas, en parlant ainsi, à formuler un blâme à l'adresse du Gouvernement d'hier aux prises avec les difficultés les plus graves. Ce que je veux, en provoquant une manifestation éclatante de la volonté des représentants de la nation, c'est apporter une force au Gouvernement de demain. »

En terminant cet exposé, M. Bourgeois dit qu'on n'a pas le droit actuellement d'imposer de nouvelles charges aux contribuables avant d'avoir réduit au strict minimum les dépenses.

La politique extérieure

Touchant la politique extérieure, et faisant allusion à ce que devront être le Président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères de demain, M. Bourgeois déclare que nous avons besoin, devant nos Alliés, de savoir expliquer clairement ce que nous voulons et ce que nous ne voulons pas.

Le discours du Président du Sénat a été fréquemment applaudi, surtout en ce qui concernait la politique extérieure.

On fixe alors la prochaine séance à mardi, à 15 heures.

La séance est levée à 15 heures 25

INFORMATIONS

M. Harding, président élu de la République des Etats-Unis, est partisan d'une collaboration de l'Amérique avec les pays de l'Entente.

Il ne veut pas que les Etats-Unis, se désintéressant des choses de l'Europe, reviennent à leur état d'isolement et de solitude. Pour lui, l'Amérique doit assumer sa part du fardeau des nations et il existe entre elle et les alliés une mutualité d'intérêts résultant de la guerre et dont on ne doit pas s'opposer à reconnaître l'existence.

⁂

D'une statistique du ministère des Finances, il résulte que les impôts ont produit 12 milliards en 1920.

Le rendement des droits encaissés par l'Administration des contributions indirectes est supérieur de 32 pour 100 aux prévisions pour l'année.

En décembre, le rendement de la taxe sur le chiffre d'affaires, qui fut de 203.175.000 francs est plus élevé que le produit mensuel moyen, 184.750.000 francs, réalisé depuis la création de cette taxe.

⁂

Mis en cause par un article de la « Gazette de Francfort, le général de Maud'huy, qui est Messin d'origine, a répondu comme il convenait à ce journal d'Outre-Rhin.

« Les Lorrains ne peuvent oublier que vous avez été leurs oppresseurs et que vous espérez toujours recommencer à les opprimer. Si nous ne nous rappelions pas cela, nous serions des naïfs ou des lâches. Sachez que nous ne sommes ni l'un ni l'autre: Nous sommes rentrés dans notre patrie et nous voulons y rester. »

⁂

M. Zinovieff, le président du Comité exécutif de l'Internationale communiste vient d'adresser à M. Cachin et à la S.F.I.C., un télégramme où il félicite chaleureusement les prolétaires français de la victoire qu'ils ont remportée à Tours.

La dépêche se termine par une phrase de mépris à l'égard de MM. Longuet et Renaudel, dont « la sortie de la salle du Congrès atteste leur passage au camp de la bourgeoisie où les réformistes et les demi-réformistes avaient déjà depuis longtemps, bien des accointances. »

⁂

De Moscou, est parvenue à Berlin, la nouvelle de la mort de M. Karpoff, membre de la présidence du Conseil économique suprême.

Or, il paraît qu'il n'a pas de Karpoff dans ce Conseil et que ce nom correspond au vieux pseudonyme de Lénine, sous lequel il était connu à Pétrograd en 1905-1906.

En rapprochant ce fait de celui de la grave maladie dont est atteint le dictateur bolcheviste certains journaux concluent que peut-être bien Lénine serait mort.

⁂

Dans des fouilles du sol, près de Tournus, en Saône-et-Loire, des sépultures appartenant à la période des invasions barbares du 3e et 4e siècles, un squelette, des crânes et des ossements ont été mis au jour.

Ce n'est pas la première découverte archéologique dans cette région. En 1891, on a déjà trouvé des objets très anciens et d'un travail artistique aussi rare qu'original.

Petites Nouvelles

Le canal des Ardennes, très endommagé par les combats qui se sont déroulés sur ses rives, vient d'être rendu à la circulation.

Le poste d'ambassadeur à Tokio devant vacant par la mise à la retraite de M. Bapst, serait confié à M. Paul Claudel, actuellement ministre à Copenhague.

Le gouvernement des Soviets aurait l'intention de rappeler son représentant à Berlin, M. Kopp, et de le remplacer par M. Krassine.

Le Ministre de la Guerre des Etat-Unis a rappelé 8.000 hommes, le corps d'occupation américain en Allemagne, qui était de 15.000 hommes.

LES IDÉES DE M. JULES GUESDE

La C. A. P. du parti socialiste — non communiste — s'est réunie mercredi après-midi, sous la présidence de M. Mayeras.

M. Jules Guesde, que son état de santé a éloigné depuis quelque temps de l'activité politique, avait tenu à assister à cette séance. Faisant allusion aux communistes, l'ancien ministre a déclaré :

— Nous ne devons pas laisser agir ceux qui compromettent le socialisme. »

Et M. Guesde a préconisé pour les élus du parti socialiste au Parlement une politique vigoureuse d'opposition à la bourgeoisie.

— Nous ne pouvons pas avoir deux visages contradictoires, l'un à la Chambre, l'autre vis-à-vis de la classe ouvrière. »

Sur sa proposition la rédaction d'un appel au pays a été décidée.

M. Jean Longuet a fait ensuite le compte-rendu des travaux de la Conférence d'Innsbrück qui a préparé le prochain Congrès international des « reconstructeurs », lequel se tiendra prochainement à Vienne.

LES OUVRIERS IMMIGRANTS EN FRANCE

Les nouvelles formalités à remplir pour l'emploi de la main-d'œuvre étrangère

L'autorité administrative nous prie de rappeler les prescriptions suivantes intéressant l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France.

Est abrogé à dater du 31 décembre 1920, le décret du 21 avril 1917, concernant les ouvriers étrangers immigrants (cartes vertes et cartes chamois).

A partir du 1er janvier 1921, entrent en application les dispositions du décret du 18 novembre 1920, remplaçant celles du décret abrogé.

Résumé des nouvelles dispositions. — Remplacement des cartes vertes et chamois par une carte unique de couleur jaune-clair et d'un format extérieur analogue à la carte d'identité-permis de séjour délivrée actuellement par l'autorité préfectorale.

Cette nouvelle carte, toujours gratuite, sera délivrée dans la région par le commissariat spécial de Tourcoing (Bureau d'Immigration).

Les travailleurs étrangers devront obligatoirement se présenter en personne à ce bureau, en raison des renseignements spéciaux qui sont à recueillir pour l'établissement de la nouvelle carte. Ils auront à fournir :

1. 3photos 4/4, de face et sans chapeau; 2. Un certificat de vaccination récente; 3. Un bulletin de naissance (la carte d'identité belge ne donnant pas tous les renseignements désirables); 4. Un certificat de travail de l'employeur, avec entête commercial et certification de signature.

Avis important. — Jusqu'à nouvel ordre, en raison de la crise actuelle de chômage, les dits certificats patronaux devront être visés par l'Office Départemental de Placement du lieu d'embauche (pour la région, à Lille, rue Brûle-Maison).

Ce visa aura pour but d'autoriser l'entrée en France des travailleurs étrangers seulement dans les limites où cette immigration ne portera pas préjudice à la main-d'œuvre française.

Sous le bénéfice de ces réserves, la nouvelle carte ne sera délivrée qu'aux étrangers ne possédant pas déjà l'ancienne carte verte ou chamois.

En cas de perte une deuxième carte ne sera fournie que contre un droit perçu de cinq francs.

Les travailleurs étrangers immigrants pourvus de la nouvelle carte seront désormais dispensés de faire viser cette pièce à chacun de leurs déplacements. Mais ils restent toujours astreints à lever un extrait d'immatriculation à la Mairie de leur première résidence en France et à se conformer aux prescriptions générales contenues dans la loi sur les étrangers du 8 août 1893.